Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 51 (1963)

Heft: 31

Artikel: Vaud

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-270362

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS ROMANDS

VAUD

Fédération des unions de femmes

La 48e assemblée générale de la Fédération des unions de femmes du canton de Vaud s'est réunie à Cully, le 9 mai, sous la présidence de Mme Pernet-Rochat (Lausanne) ; c'est Mme Cherix, présidente de l'Union de Lavaux, qui a souhaité la bienvenue aux treize Unions représentées et rappelé la mémoire de Mme I. Charmey, la présidente décédée en août dernier.

Durant l'exercice écoulé, le comité s'est associé au projet de construction d'une deuxième Habitation féminine à Lausanne, à l'étude de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes sur les besoins sociologiques d'une maison d'habitation, a repoussé le projet masculin d'organiser une journée de la femme à l'Exposition nationale, ainsi qu'un casino avec des jeux. Le Centre de liaison des associations féminines prévoit un local de repos pour le personnel féminin de l'exposition, qui serait installé au château de Vidy. La fédération suit avec intérêt les travaux de la Commission romande des consommatrices. Ses sections ont à leur actif des garderies d'enfants, des ventes de vieux, l'aide aux vieillards, et on les encourage à poursuivre leur œuvre de solidarité et d'entraide, si possible avec des formules nouvelles.

L'assemblée a ratifié la nomination comme présidente de Mme Pernet-Rochat (Lausanne), remplaçante de Mme Charmey, laquelle est remplacée comme déléguée de Lavaux au comité par Mme Louis Fonjallaz.

Les participantes écoutèrent ensuite avec la plus vive attention une causerie de M. le Dr Philippe Cherix, médecin des écoles de la ville de Lausanne, un chaud partisan des cliniques dentaires itinérantes, créées par l'Etat de Vaud, travaillant dans le canton, dans la campagne surtout, où la carie dentaire exerce des ravages ; le 98 % des écoliers souffre de carie. Il faut tout faire pour soigner les dents. Les centres urbains ont des cliniques dentaires scolaires ; des districts s'organient pour avoir un service dentaire scolaire, ainsi, Echallens, Morges, Payerne, bientôt la Vallée. Les soins aux enfants doivent être complétés par l'information, par la prophylaxie, la distribution de pâtes dentifrices, de brosses à dents, par une alimentation saine et bien équilibrée, par le refus des sucreries, de chewing-gum.

Les claires explications de M. Cherix ont été complétées par la visite, à Grandvaux, d'une clinique dentaire itinérante si pratique et si bien installée, dont le prix de revient est de six à sept francs par habitant.

C'est à Grandvaux également que les participantes dînèrent et entendirent avec plaisir une causerie de Mlle Huguette Chausson sur les us et les coutumes du vignoble.

S. B.

Femmes peintres

La section vaudoise de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs s'est réunie, le 30 mai, à Lausanne, sous la présidence de la Société suisse, à dû renoncer à la présidence de Mme L. Buenzod (Lausanne), qui, ayant accepté la présidence de la Société suisse, a dû renoncer à la présidence vaudoise, qu'elle assume avec autorité depuis sept ans.

Le comité a été composé de Mmes Isabelle Huguenin (Pully), présidente, Nanette Genoud (Lausanne), vice-présidente, M. L. Carrard, (Lausanne), secrétaire. La section prépare une exposition pour cet automne, au Palais de Rumine.

L'exposition « Noir et Blanc », organisée à l'aula de l'Ecole polytechnique, ce printemps, a été un grand succès ; les ventes ont été nombreuses.

A la maison des mousquines

La maison des Mousquines, à Lausanne, a terminé sa quinzième année d'activité, au cours de laquelle elle a reçu chaque année une centaine de jeunes filles suisses et étrangères ; la plupart des pensionnaires sont des Romandes et suivent des cours à Lausanne, le plus grand nombre en vue d'une carrière pédagogique. En été, la maison reçoit des participantes au cours de vacances.

Elle a eu la visite d'une assistante sociale du Viet-Nam, d'une étudiante de Rhodésie, de deux futures directrices de foyers ; l'une, Malgache, a ouvert sa maison à Tananarive ; l'autre, Camérounaise, après avoir passé deux mois aux Mousquines, poursuit sa formation à Montmirail, avant de regagner Douala où s'édifiera son futur foyer. Mlle Marianne Laufer, conseillère communale, qui dirige la maison depuis sa création, l'a quittée au mois de mars pour travailler dans le cadre de l'Entraide protestante ; elle est remplacée par Mlle Line Secrétan, de La Chaux-de-Fonds, une ancienne hôte de la maison des Mousquines.

Un titre peu courant

Mme Renée Bridel, de Lausanne, vient de recevoir le titre de docteur en droit et en sciences politiques de l'Université de Dijon. Ce titre, qu'elle est la seule femme à porter en Suisse, est peu courant en France aussi, puisque l'Association des docteurs en sciences politiques ne compte qu'un peu plus de vingt membres.

De nouveau des rencontres de paroissiennes vaudoises en 1963

Les commissions féminines des Eglises nationales et libres du canton de Vaud ont décidé d'organiser, à nouveau cette année des rencontres régionales de paroissiennes, renouant ainsi avec une tradition vieille de près de vingt ans qui avait été interrompue l'année passée en particulier à cause du Rassemblement protestant romand et de la campagne Pain pour le prochain. Il est prévu d'organiser au total seize rencontres au cours de l'automne 1963 au lieu de douze jusqu'à présent. Les travaux auront pour thème « Nos victoires sur nos peurs ».

GENÈVE

Activités de l'Union des femmes

L'assemblée annuelle de l'Union des femmes s'est tenue, le 30 mai, au local de la rue Etienne-Dumont, sous la présidence de Mme A. Choisy.

Après avoir excusé des membres absents et rappelé la mémoire des membres décédés, la présidente à présenté le rapport d'activité. Cette activité a été fort entravée par les réparations qui ont rendu le local inutilisable pendant six mois. Les réunions de membres se sont tenues ailleurs, on a multiplié les visites, comme celles de la nouvelle Maison des jeunes, le nouveau théâtre, etc.

Mme Reverdin présente un rapport financier favorable, mais le bénéfice est dû aux legs et dons reçus dans l'année.

Mme de Traz rappelle aussi que l'activité de la bibliothèque a été suspendue de long mois ; on va reprendre maintenant l'activité régulière, les achats de livres nouveaux et l'on voudrait que les membres de la bibliothèque forment une sorte de club.

Le club de Rapprochement a tenu la plupart de ses séances dans des locaux divers ; maintenant, l'Union des femmes le considère comme faisant partie intégrante de l'Union ; il n'est plus astreint à louer la salle mais, en revanche, il fait un don annuel.

Les Vacances pour mères de famille, activité présidée par Mme Boissonnas, ont aidé trente-cinq femmes à prendre des vacances. Tandis que le Fonds Jeanne Reymond, présidé par Mme Droin-Boissonnas, a fourni des subsides pour séjours en clinique à huit personnes.

Les séances de bridge ont rapporté à l'Union un bénéfice de 526 fr.

Notre journal a déjà présenté les détails sur l'activité du Dépannage familial et des Aides familiales pour tous, ainsi que le rapport de l'Ouvroir.

Avant le thé, Mme Rilliet a lu, avec le talent qu'on lui connaît, un choix de poème d'Hélène Naville, François Franzoni, Henri Spiess, Pierre Girard, Anna de Noailles et même un poème de sa plume, qui fut longuement applaudi. Ces moments charmèrent l'auditoire.

Avec les femmes de carrières libérales et commerciales

La séance des femmes de carrières libérales et commerciales du 15 mai, présidée par Mlle Muriset, apportait à celles qui n'avaient pu y assister le reflet de l'assemblée générale de Bâle.

Il ne s'agissait pas d'une simple audition passive : les membres présents ont formulé certains vœux concernant la suite à donner aux travaux de l'assemblée.

Mlle Muriset a demandé devant l'assemblée que, fût-ce aux dépens d'une conférence, les participantes disposent d'un peu plus de temps pour s'entretenir entre elles, puisque c'est une des rares occasions où les membres des divers cantons se retrouvent. Toutefois, le compte rendu de Mlle Stettler sur l'exposé de M. Jaquet « La navigation rhénane » aurait fait regretter une telle suppression. Les avis sont partagés sur cette proposition.

Mlle Travelletti donna l'essence des études de groupes, au nombre de sept. Ces sujets seront repris au cours de l'année. En attendant, on se propose, pour établir les premiers contacts avec les boursières venues chez nous des pays en voie de développement, d'inviter quelques-unes d'entre elles aux séances avec repas, suivies d'un entretien. Nous ferions connaissance et pourrions les recevoir ensuite dans nos foyers.

D'autres sujets : l'âge de la retraite des femmes et l'AVS, la pratique de la solidarité féminine dans la profession, les multiples qualités demandées aux femmes qui souhaitent accéder à des postes supérieurs, donneront certainement lieu à des débats fort nourris et qui font bien augurer des séances à venir.

A la Conférence du désarmement : Sévère critique de la déléguée suédoise

La 135e séance de la conférence du désarmement, qui s'est tenue le 23 mai au Palais des Nations à Genève, a été marquée par une nouvelle révolte des « neutres ». Cette fois, ce fut un appel émouvant et sévère lancé aux « deux grands » par une femme, l'ambassadrice Alva Mydral, qui dirige la délégation suédoise. Mme Mydral a exprimé la « déception », voire le « quasi-désespoir » des pays non alignés participant à la conférence et émis des doutes sur la bonne foi des grandes puissances. « Il ne reste plus de temps à perdre, a-t-elle dit, vous nous adressez, et en vain, des discours de propagande. Ne vaudrait-il pas mieux vous taire quelque temps ? »

Puis se tournant vers les deux co-présidents américain et soviétique, elle leur a reproché d'avoir ignoré les conseils des « neutres » et a demandé, avec ironie, quelles difficultés vraiment insurmontables s'opposent encore à leur accord sur le désarmement. « Vous n'avez pas réussi à nous convaincre que vos difficultés politiques et techniques soient telles qu'elles soient insurmontables, s'est-elle exclamée. Ce qui manque, c'est la volonté de réussir. »

A propos du cours sur la viande

Nous avons dit le mois dernier que le cours de printemps sur la viande avait rencontré un succès considérable et qu'on s'écrasait à la conférence de M. Després ; toutefois, une fâcheuse erreur typographique annonçait « trente inscriptions », alors qu'il s'agissait de « trois cents ».

On comprend qu'un si grand nombre d'auditrices ne pouvaient pas assister ensemble aux démonstrations pratiques, Mme Bonardelly avait beau répartir son public entre plusieurs grandes boucheries, tout le monde ne pouvait trouver place. Une seconde série de démonstrations sera organisée en septembre.

Avec les soroptimistes

Lundi 13 mai, le Club des Soroptimistes de Genève accueillait, à l'Hôtel Métropole, des déléguées de clubs français venues, elles aussi, écouter Mlle Lily Hoeter, président de l'Union mondiale des soroptimistes.

La conférencière s'est attachée à démontrer qu'il appartient aux mille quatre cent septante-cinq clubs répartis dans le monde de s'intéresser d'une façon active aux problèmes internationaux concernant le mieux-être des femmes et des enfants.

FRIBOURG

L'Association fribourgeoise pour le suffrage féminin fait le point

Au cours de l'assemblée générale de l'Association fribourgeoise pour le suffrage féminin, qui a eu lieu le 4 juin, Mme Joye-Thévoz, sa dynamique présidente, a fait le point de l'année écoulée.

Il ressort de son rapport qu'un important travail s'est accompli dans l'ombre et que la mentalité de nos femmes — et de nos hommes — évolue lentement. Après les gros efforts entrepris pour la parfaite réussite de l'Assemblée générale de l'Association suisse pour le suffrage féminin qui a eu lieu à Fribourg en 1962, la section fribourgeoise a travaillé avec le comité cantonal à la fondation du Mouvement qui groupera hommes et femmes du canton en faveur du suffrage féminin.

Après le rapport de la caissière et l'approbation des comptes qui sont parfaitement tenus par Mlle Garreau, il est procédé au renouvellement du comité — en raison de la démission, combien regrettée, de Mmes Bluette Nordmann et Contat. La présidence est toujours assurée par Mme Joye qui veut bien accepter ce mandat pour une nouvelle période de trois ans ; Mmes Liselotte Spreng et Gaby Verdon sont appelées à la vice-présidence ; Mlle Lucienne Garreau conserve le poste de secrétaire-caissière tandis que Mmes Pochon, Seppi et Probst, restent membres du comité.

Au cours d'une longue et vive discussion, on entendit celles qui étaient pour ou contre l'entrée des femmes dans les partis politiques... sans le droit de vote. En conclusion, l'Association qui, jusqu'à ce jour, est restée neutre aussi bien du point de vue confessionnel que politique, entend le rester mais laisse toute liberté à ses membres d'entrer — quand le moment sera venu — dans les partis politiques. C'est dans une ambiance très agréable, extrêmement détendue que s'est déroulée cette assemblée générale. Un seul regret, le nombre un peu restreint de participantes... les absentes ont toujours tort !

G. V.

Une Fribourgeoise conseillère municipale à Genève

Nous avons appris avec fierté que lors des élections d'avril dernier, Mme Blanche Deslarzes-Bondallaz avait été appelée à siéger au Conseil municipal de Genève.

Ancienne élève de l'Ecole secondaire de jeunes filles et de l'Ecole normale ménagère de Fribourg, Mme Deslarzes a enseigné durant huit ans dans sa ville natale. Professeur d'enseignement ménager à Genève depuis 1933, elle s'est toujours intéressée aux problèmes sociaux et féminins. Membre de la Commission administrative de l'Hospice général, elle fait aussi partie du bureau de la Commission romande des consommatrices. Pendant dix-sept ans, Mme Deslarzes a été directrice de la Maison de vacances pour apprenties à Morgins et l'Union des institutrices genevoises la compta, durant huit années, au sein de son comité. Sur le plan politique, elle est la présidente et l'animatrice du groupe féminin du Parti indépendant-chrétien-social.

Nos félicitations et nos vœux accompagnent Mme Deslarzes dans ses nouvelles fonctions.

Mouvement cantonal fribourgeois pour le suffrage féminin

Une séance constitutive du Comité fribourgeois pour le suffrage féminin a eu lieu à la fin du mois de mai à Fribourg. Sous la présidence de M. Paul Torche, conseiller d'Etat, les représentants des districts et de la ville de Fribourg ont mis au point différentes questions, élaboré la composition du Comité cantonal et du bureau, qui doivent encore être ratifiées par l'assemblée générale. Celle-ci sera convoquée au début de l'été, dès que tous les districts auront organisé leur comité. D'intéressantes suggestions ont été émises au cours de cette séance qui font bien augurer de l'avenir.

NEUCHATEL

Distinctions

Le titre de docteur h. c. a été attribué à Mlle Claire Rosselet, ancienne directrice de la Bibliothèque de la ville à l'occasion du « Dies Academicus » de l'université de Neuchâtel.

Vaumarcus, 3-8 août 1963
Camp des éducateurs et éducatrices

C'est un lieu de réflexion, d'éducation d'adultes, destiné aux parents qui désirent se renouveler, qui cherchent à élargir leur horizon ; destiné aussi à toute personne qui reconnaît la nécessité de poursuivre sa propre éducation, pour remplir mieux sa tâche, quelle qu'elle soit.

Programme de conférences, d'études bibliques, d'entretiens amicaux.

Renseignements : M. William Cornaz, professeur, Riant-Coteau, rue du Lac 4, Clarens, téléphone (021) 61 43 40.

Mme Dolly Vuataz, 13, chemin de Büren, Aïre, Genève, téléphone (022) 34 08 04.

Un vœu d'une grand conseillère agréé par le chef du Département militaire

Dans la première session du Grand Conseil, quelques députés ayant protesté contre l'invitation faite à plusieurs écoles du Val-de-Travers à assister à une démonstration de l'école de recrues cantonnée dans la région, se rapportant à des tirs de mitrailleuses et de lance-mine ainsi qu'à un assaut complet avec des grenades de guerre, M. Barrelet, chef du Département militaire défendit le point de vue de l'armée qui tient à démontrer au public le degré de modernisation de notre défense nationale.

Mais quand Mme Favre-Rognon précisa que le fait qui lui paraissait inadmissible était que les enfants furent autorisés à tirer à blanc avec des fusils d'assaut et des mousquetons et à mettre en marche des véhicules à moteurs, le chef du Département militaire a reconnu qu'il n'était pas heureux qu'on ait fait tirer des écoliers et qu'il transmettrait cette observation au commandant de l'école de recrues et au service de l'instruction du Département militaire fédéral.

C'est bien la première fois qu'une requête faite par une femme, concernant l'armée, est prise officiellement en considération. Nous saluons avec plaisir ce nouveau résultat positif du droit de suffrage féminin.

Une nouvelle conseillère générale

Par la suite de la démission d'un conseiller général, la commune de Bôle a nommé, pour lui succéder, Mme Egli, première des « viennent ensuite » de la « liste d'entente communale ».

Nous félicitons la nouvelle conseillère générale.

M. P.

† Alice Descoeudres

On vient d'annoncer le décès de Mlle Alice Descœudres dans le canton de Neuchâtel d'où elle était originaire. Cette personnalité bien connue avait poursuivi sa carrière à Genève après s'être initiée à Bruxelles aux nouvelles méthodes du professeur Decroly. Dès lors, elle avait renouvelé complètement l'enseignement aux enfants déficients et elle avait accompli des miracles. A son tour, elle faisait autorité dans ce domaine de la pédagogie.

Mlle Descœudres était une pacifiste militante, soutenant les objecteurs de conscience, manifestant contre l'impôt militaire. Elle avait publié une série de biographies pour les jeunes, voulant leur offrir une galerie de héros qui s'étaient dévoués pour autrui et qui n'avaient pas eu besoin, pour servir hautement l'humanité, de la gloire des armes.

FRAISSE & Cie
TEINTURIERS
GENÈVE
Magasins :
Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44
Magasin et usine :
Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58
TEINTURE ET NETTOYAGE

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

Des millions d'êtres humains...

Rien ne ressemble plus à un sans-patrie qu'un autre sans-patrie. Ils sont si pareils qu'on leur trouve des maladies organiques ou des troubles nerveux semblables. Ulcères, tuberculose, apathie spécifique, difficulté d'adaptation, hantise de la persécution. Ils forment à la surface du globe un peuple sans frontières dont la présence donne aux autres peuples un peu mauvaise conscience car il est facile de dire non à l'individu dont les papiers ne sont pas en ordre. Et le sans-patrie est tout bêtement un sans-papiers. Son drame commence ici. Or, quand vous avez dit non à quelqu'un qui est plus malheureux que vous, il vous vient un petit sentiment désagréable du côté de la conscience.

Parce que la Suisse a répondu oui à leur demande de visa, les H., établis aujourd'hui dans un village de chez nous, redécouvrent la joie de vivre. Leur situation n'est pas brillante, mais l'avenir est riche de promesses : les H. ont deux fils, tous deux premiers de classe. L'un sera ingénieur, l'autre économiste. Ils ont 15 et 16 ans. Afin qu'ils puissent s'installer, ces sans-patrie d'origine européenne centrale ont reçu une assistance matérielle temporaire. Aujourd'hui, le père et la mère touchant une paie, ils vivent indépendants. En leur mettant le pied dans l'étrier, la Suisse a fait des gens heureux. Il valait certes la peine d'intervenir, n'est-ce pas votre avis ?

Faites bon accueil à la collecte de l'Aide aux réfugiés en Suisse !

R. S.